

Velin

Nom : _____
 Prénoms : *Jean Claude* Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *26 avril 1882* à *S. Georges d'Espéranche*, canton d' *Heyrieux*, département de *L. Hère*, résidant à *Sabranantonnay*, canton d' *Heyrieux*, département de *L. Hère*, profession de *Voiturier*
 fils de *Claude* et de *feu Badin Marie Louis* domiciliés à *Beaurivier de Marc*, canton de *S. Jean*, département de *L. Hère*

N° *79* de tirage dans le canton de *S. Jean de Bournay*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
Bon

Compris dans la *1*° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Incorporé le 1^{er} novembre 1903, N° M. 6031
 arrivé au Corps et 2^e temps terminé le 16 du dit.
 Envoyé dans la disponibilité le 23-7-1905 (Art 22)
 Certificat de bonne conduite et Accordé*

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} Octobre 1906*

*Reçu de l'Etat
 Pourvu à ma demande d'indemnité de déplacement, décision du 14^{ème} d'arrêté du 14/11/1906
 Exempté du service militaire par suite de
 Conseil de Revision de l'Etat le 2 Juin 1911*

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *4^e Régiment de Genie* du *12 mars* au *3 avril 1909*
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le *4^e Régiment de Genie* du *2 février* au *8 Mars 1911*

Passé dans l'armée territoriale le _____

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le *15 octobre 1931*

Numéro matricule du recrutement : *478*
 Classe de mobilisation : *1902*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *bruns*
 yeux *bruns*, front *découvert*
 nez *moyen*, bouche *moiyenne*
 menton *rand*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *67* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) *3*
 militaire (2) _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *4^e Génie*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *4^e Rég^t du Genie*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

N° 1410 au répertoire des corps.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dats.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>23 7/1905</i>	<i>1906</i>	<i>1909</i>	<i>1911</i>	<i>1931</i>
<i>1905</i>	<i>1906</i>	<i>1916</i>	<i>1931</i>	<i>1931</i>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)*

Genève. — Registre matricule. — 9-89-1902.